



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

PROXIMITE RENDEMENT DURABLE - Code ISIN : FR0014007BD1

Cet OPCVM est géré par MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT

Objectifs et Politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de cinq ans, une performance nette de frais supérieure à 4% par an tout en mettant en œuvre une stratégie ISR.

Pour parvenir à son objectif de gestion, le gérant expose principalement le portefeuille à des stratégies de performance absolue, actions, obligataires et directionnelles, essentiellement par le biais d'OPC, ou directement via des valeurs mobilières, ainsi que via des instruments financiers à terme.

Indicateur de Référence : Aucun indicateur financier n'a vocation à être utilisé pour l'appréciation de la performance du Fonds, les indicateurs disponibles n'étant pas représentatifs du mode de gestion de ce dernier.

Politique d'investissement : La politique d'investissement du Fonds, à travers notamment la sélection d'OPC respectant les critères du label ISR, repose sur la sélection d'émetteurs sur des critères ESG par une démarche de « Best-in-Class » et d'intégration positive puis sur une gestion active et discrétionnaire.

La sélection se porte sur des entreprises qui selon notre analyse agissent pour un développement économique et humain durable (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance). Une attention particulière sera donc accordée aux critères de respect des Droits de l'Homme et des droits du travail, ainsi qu'aux engagements pris par les entreprises vis-à-vis des communautés locales. L'analyse est effectuée à partir de données extra-financières provenant de Sustainalytics, elle est enrichie par des études sectorielles et thématiques réalisées en interne.

Le fonds pourra investir jusqu'à 100% de son actif dans des OPC ayant le label ISR ou respectant eux-mêmes les critères quantitatifs issus de ce label. Concernant la sélection des OPC, certains critères de sélection pouvant être différents, la stratégie ISR du fonds pourrait ne pas être parfaitement harmonisée.

Pour les titres obligataires, la société de gestion a établi un univers de départ d'environ 1050 émetteurs qui est composé des émetteurs des indices ICE BofA Euro Corporate Index (ER00) et ICE Bank of America Euro Fixed & Floating Rate High Yield Index (HEA0) présentant un suivi et une notation ESG Risk Rating par Sustainalytics. Les émetteurs non suivis et/ou non notés pas Sustainalytics n'entrent pas en compte dans la composition de l'Univers Analysé. L'ensemble des valeurs de l'univers défini est analysé au travers de critères extra-financiers selon des critères définis par l'équipe d'analyse ISR interne de la Société de Gestion.

Pour les actions, l'univers de départ est constitué d'environ 2500 émetteurs européens cotés de toute taille de capitalisation analysés par Sustainalytics. L'ensemble des valeurs de l'univers défini est analysé au travers de critères extra-financiers définis par l'équipe d'analyse ISR interne de la Société de Gestion.

Le taux d'exclusion global du processus de sélection ESG est en permanence supérieur à 20%. La part des émetteurs analysés ESG dans le portefeuille du fonds doit être durablement supérieure à 90% (hors liquidités détenues à titre accessoire). Le fonds ne bénéficie pas du label ISR.

La construction du portefeuille est la résultante de la combinaison d'une allocation stratégique basée sur une analyse fondamentale de l'environnement macro-économique mondial, et de ses perspectives d'évolution (croissance, inflation, déficits, etc.) et d'une allocation tactique visant à optimiser la performance avec une répartition opportuniste géographique, sectorielle, et par style de gestion.

Le Fonds pourra être exposé au marché des actions jusqu'à 100% de l'actif net via des OPC ou directement en titres vifs, de toutes capitalisations et de toutes zones géographiques. Le Fonds pourra être exposé jusqu'à 100% de l'actif net aux marchés des Taux via des OPC ou directement en produits de taux (titres de créance ou obligations libellés en euro ou internationaux - pays de l'OCDE) émis par des émetteurs privés ou publics. Le Fonds n'aura pas recours aux obligations contingentes convertibles. Le Fonds pourra être exposé à un risque de change en conséquence de ses investissements sur des devises jusqu'à 100% de l'actif net du Fonds.

Le Fonds peut intervenir, à des fins de couverture et/ou d'exposition, sur des instruments financiers à terme et optionnels, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers et/ou de gré à gré. Il pourra intervenir sur des contrats à terme et/ou options sur actions, sur taux, sur change, sur indices (actions, taux, change, de contrats à terme de matières premières). Il peut également réaliser des opérations de swaps, cap et floor. La limite d'engagement du Fonds sur les instruments dérivés n'excède pas 100% de son actif net.

Il résulte de l'ensemble des instruments financiers les fourchettes d'expositions suivantes :

Pondération des actifs	Minimum	Maximum
Marché actions	0%	100%
<i>Dont petites et moyennes capitalisations</i>	<i>0%</i>	<i>50%</i>
Marché des taux	0%	100%
<i>Dont obligations à haut rendement (« titres spéculatifs »)</i>	<i>0%</i>	<i>50%</i>
Risque de change	0%	100%
Pays émergents	0%	50%
Matières premières	0%	30%

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée minimale de placement recommandée : Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux porteurs qui prévoient de racheter leurs parts avant 5 ans.

Investissement en OPC : jusqu'à 100% de l'actif net dont 30% en FIA, les OPC pouvant être gérés par Meeschaert Asset Management.

Les ordres de souscription/rachat sont centralisés chaque jour avant 11 heures (J-1) sur la valeur liquidative datée en J auprès de **CACEIS BANK 1-3**, place Valhubert 75013 PARIS. La valeur liquidative est calculée en J+2 et le règlement livraison des ordres de souscription/rachat intervient en J+3. La valeur liquidative est établie chaque jour ouvré, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture des marchés (calendrier officiel Euronext).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible (1), rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé (7), rendement potentiellement plus élevé



L'exposition diversifiée aux marchés actions, aux risques de taux, de crédit et de change explique le classement de l'OPCVM dans cette catégorie 4. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie : Le risque de contrepartie résulte de toutes les opérations de gré à gré conclus avec la même contrepartie. Le risque de contrepartie mesure le risque de perte en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque de liquidité : Risque que l'investisseur ne puisse pas négocier ses titres à la vente dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, La survenance de ce risque pourra faire baisser la Valeur Liquidative de l'OPCVM.



FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	0,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué (sortie). Dans certains cas, vous pourriez payer moins.

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année

Frais courants	2,81%
----------------	-------

Ce chiffre communiqué est une estimation des frais de l'exercice. Il peut varier d'une année sur l'autre.

Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant.
---------------------------	--------

Pour plus d'information sur les frais, charges et modalités de calcul de la commission de performance, veuillez-vous référer à la rubrique « Informations sur les frais, commissions et la fiscalité » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet <https://www.meeschaertassetmanagement.com/>

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Performances passées de l'OPCVM

Le fonds ayant été créé le 20/05/2022, les performances de l'OPCVM ne peuvent être affichées car l'existence du fonds est inférieure à 12 mois.

Monnaie : L'EURO

Les charges incluses dans les performances exprimées :

- Frais courants
- Commissions de performance
- Commissions de mouvement

Cet OPCVM a été créé le 20/05/2022

Indicateur de référence : Néant

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS BANK -1-3, Place Valhubert 75013 PARIS

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM : Le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français sur simple demande écrite auprès de Meeschaert Asset Management - Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine 75015 Paris ou contact-mam@meeschaert.com. Ces documents sont également disponibles sur le site internet de la société : <https://www.meeschaertassetmanagement.com/>.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : La valeur liquidative est disponible 24h/24h sur le site internet de la société : <https://www.meeschaertassetmanagement.com/>

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus ou moins-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. L'OPCVM n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur n'est pas sûr de sa situation fiscale, il doit s'adresser à son conseiller ou à un professionnel. L'OPCVM n'est pas ouvert aux « US Persons ». (La définition de « US Persons » est disponible dans le prospectus accessible sur le site Internet de la Société (<https://www.meeschaertassetmanagement.com/>))

La responsabilité de Meeschaert Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La politique de rémunération du personnel de la société de gestion est disponible sur simple demande de l'investisseur.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'AMF.

MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le numéro GP 040-00025 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au : **20/05/2022**